



HIVER 2021-2022

PIEMONT ET LES MONTS DE LA LUNE EN SKI DE RANDONNÉE NORDIQUE

**Ski de randonnée nordique accompagné, séjour itinérant
6 jours, 5 nuits, 5 jours de ski**

À partir du petit hameau de Thures ce séjour vous fera découvrir plusieurs vallées piémontaises typiques de ce Val Pellice. Au voisinage du Thabor, des sites de Pragelato et de San Sicario, nous randonnerons dans les vallées de Thures, d'Argentera ou de Troncera : succession de plateaux, vallons, pentes douces propices à la pratique du ski de randonnée nordique.

Appelé également les Monts de la Lune, vous "dégusterez" des profils de pentes très réputées par les passionnés de ski de randonnée nordique.

Un accueil chaleureux en refuge et auberge dans ces vallées reculées, aux parfums d'antipasti et de spécialités italiennes, vous sera réservé.

PROGRAMME

Jour 1 : Fontana del Thures

Rendez-vous le dimanche à 18 h à la gare de TGV de Oulx en Italie

TGV Direct Paris - Lyon - Turin.

Transfert au petit hameau de Fontana del Thures.

Présentation du séjour, essayage du matériel.

Hébergement : en auberge

Jour 2 : Thures - Col Chalvet

Au départ de notre auberge nous rejoindrons les petits hameaux supérieurs pour s'élever à travers mélèzes parsemés et vastes pâturages jusqu'au col Chalvet : vue panoramique au loin sur l'ensemble du massif des Écrins et tout près sur la vallée d'Argentera et l'imposant Roc del Boucher. La descente au profil facile sera mémorable...

Dénivelée + : 550 m

Dénivelée - : 550 m

Hébergement : en auberge

Jour 3 : Thures - Monfol - Col Blegier

Transfert de Thures à Sauze d'Oulx et au petit hameau de Monfol. Aujourd'hui nous allons évoluer dans le parc naturel Gran Bosco di Salbertrand : plus grande réserve de cervidés d'Italie du Nord. Le réseau de pistes forestières nous permettra de monter progressivement dans un décor de forêt enchantée jusqu'à la crête dominant le val Chisone. Si la chance ne nous sourit pas, de nombreuses empreintes dans la neige témoigneront de la présence d'une faune abondante.

Dénivelée + : 650 m

Dénivelée - : 650 m

Hébergement : en auberge

Jour 4 : Thures - Usseaux col de Finestre

Après avoir traversé la station mondialement connue de Sestrières nous descendrons jusqu'au petit hameau de Usseaux typique et richement décoré de peintures murales. C'est à partir de ces quelques maisons à l'architecture piémontaise que nous effectuerons un aller-retour à travers d'immenses champs de neige. Nous laisserons l'impressionnante pente du mont Pelvo de côté pour atteindre le col de Finestre : vue de la partie ouest du parc naturel d'Orsiera.

Dénivelée + : 550 m

Dénivelée - : 550 m

Hébergement : en auberge

Jour 5 : Rhuilles, Chaubaud d'Amount, refuge Mautino, Col Saurel

Départ d'un petit raid de 2 jours au départ de Thures. Après avoir traversé le hameau de Rhuilles montée à travers la forêt de mélèzes jusqu'aux ruines de Chaubaud pour atteindre le refuge de Mautino en contournant le Monte Corbioun. Une fois le sac allégé nous effectuerons un aller-retour jusqu'au col Saurel en profitant du profil vallonné des Monts de la Lune.

Dénivelée + : 550 m

Dénivelée - : 300 m

Hébergement : au refuge de Mautino

Jour 6 : Mautino, Col Begino, Bousson

Petite descente du refuge et une fois les peaux collées sous nos skis nous monterons jusqu'au col Begino d'où s'ouvre un panorama grandiose sur la crête frontière de Dormillouse. Nous effectuerons une boucle pour faire quelques glissades en territoire français, passer par le col Bousson puis récupérer toutes nos affaires à Mautino.

Code : SA19MDL

Descente par la piste qui sert au ravitaillement du refuge jusqu'au village de Bousson.
Transfert à 17 h 30 à la gare TGV de Oulx.

NB : Ce programme n'est donné qu'à titre indicatif. Pour des raisons évidentes de sécurité, le guide peut à tout moment modifier l'itinéraire ou interrompre le séjour d'un participant n'ayant pas le niveau requis pour sa propre sécurité et celle des autres, ou bien annuler le séjour pour cause de très mauvais temps. Les participants ne pourront prétendre à aucun remboursement sauf dans le dernier cas.

Ce voyage est réalisé avec des partenaires.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Rendez-vous le dimanche 18 h à la gare TGV de Oulx (Italie)
Ligne TGV directe Paris - Lyon - Turin
Possibilité de transfert depuis la gare SNCF de Briançon 17 h

DISPERSION

Transfert pour 18 h à la gare de Oulx

NIVEAU

Niveau physique 2 sur 5

Niveau technique 3 sur 4

Vous maîtrisez avec aisance le ski sur piste damée : l'équilibre, les trajectoires, la vitesse et les obstacles. Vous souhaitez aussi découvrir le ski hors trace et ses techniques adaptées.

HEBERGEMENT

2 lieux d'hébergements : 4 nuits en auberge, 1 nuit en refuge
Chambres de 4 à 8 personnes. Douches chaudes tous les soirs.

Repas pris dans les hébergements, pique-niques à midi.

TRANSFERTS INTERNES

En minibus. Possibilité de covoiturage si le groupe dépasse 8 personnes

PORTAGE DES BAGAGES

Bagages portés tous les jours sauf pour les nuits en refuge.

GROUPE

5 à 12 participants

ENCADREMENT

Moniteur BE

MATERIEL FOURNI

- Skis de randonnée nordique, skis courts et faciles à skier
- Chaussures de skis de randonnée nordique montantes. Il s'agit de chaussures à coque rigide type télémark, idéales pour ces terrains variés.
- Peaux de phoque pour faciliter les montées
- Bâtons
- Trousse de 1ers soins collectifs
- Matériel de sécurité individuel (ARVA) et collectif (pelles, sondes)

Code : SA19MDL

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

- Chaussettes de laine chaudes. Éviter les chaussettes type "tennis" (coton), très longues à sécher et risque élevé d'ampoules ; préférer celles à base de Coolmax ou de laine.
- Guêtres
- Chaussures de randonnée ou après ski
- Chaussures détente pour le soir (tennis)
- Pantalon ou salopette de montagne ou de ski ou pantalon ou salopette spécifique au ski de fond avec un sur pantalon imperméable respirant type Gore-Tex.
- Un collant thermique type Carline
- Tee-shirt ou sous-vêtements chauds et respirant. Évitez le coton, très long à sécher, préférez les matières synthétiques type nylon (polypropène).
- Pull-over chaud ou fourrure polaire
- Veste style Gore-Tex
- Vêtement coupe-vent
- Bonnet chaud et cagoule en coton ou polaire
- Une paire de gants chauds et imperméables type Gore-Tex
- Une paire de gants de rechange
- Tenue d'intérieur pour les étapes

Équipement

- Une protection solaire efficace (lunettes filtrantes et crème protectrice) à mettre impérativement dans le sac à dos.
- Tampon « Ear » contre les ronflements
- Boules Quiès
- Nécessaire de toilette léger
- Du papier hygiénique et des mouchoirs
- Serviette de bain
- Un sac à viande
- Un grand sac plastique pour protéger l'intérieur de votre sac en cas de pluie.
- Gourde isotherme (1 litre minimum)
- Lampe de poche
- Couteau pliant type Opinel, cuillère et boîte étanche de 300 ml environ
- Appareil photo

Pharmacie personnelle

- Vos médicaments habituels
- Vitamine C ou polyvitamine
- Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence
- Bande adhésive élastique (type Elastoplast, en 6 cm de large)
- Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes
- Double peau (SOS Ampoules de marque Spenco, disponible en magasins de sport, en pharmacie, parapharmacie...)

DATES ET PRIX

- 09/01 au 14/01/2022 670 €
- 16/01 au 21/01/2022 670 €
- 23/01 au 28/01/2022 670 €
- 30/01 au 04/02/2022 670 €
- 06/02 au 11/02/2022 670 €
- 13/02 au 18/02/2022 670 €
- 20/02 au 25/02/2022 670 €
- 27/02 au 04/03/2022 670 €
- 06/03 au 11/03/2022 670 €
- 13/03 au 18/03/2022 670 €
- 20/03 au 25/03/2022 670 €

LE PRIX COMPREND

- L'encadrement
- Le prêt des skis, bâtons et matériel de sécurité
- L'hébergement en pension complète
- Les frais d'organisation
- Les taxes de séjour

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Le transport aller-retour jusqu'au lieu de rendez-vous
- Les assurances
- Les boissons
- Les dépenses personnelles
- Les frais d'inscription

FAITES PARTIE DE LA COMMUNAUTÉ ARCANSON !

En nous rejoignant sur les réseaux sociaux :



INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

Quand réserver ?

Le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription soit prise en compte et vous augmentez les chances de départ du séjour ou circuit en question.

En effet, un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé. Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse six jours et décision 7 jours avant le départ pour un séjour de six jours ou moins. Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ). Attention ! N'adressez jamais de règlement seul sans bulletin d'inscription.

Sur ce bulletin d'inscription doit figurer le nom, le prénom, la date de naissance et l'adresse de chaque participant (même s'il s'agit de la même famille).

Pour les voyages à l'étranger, renseignez aussi le n° de passeport, la date de validité et le nom de famille exact figurant sur le passeport, pour chacun des participants. Vous pouvez aussi nous joindre une photocopie de cette pièce d'identité.

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

Par internet :

Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et votre date de départ, puis cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de cette date. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et choisissez votre mode de règlement :

- Carte bancaire : paiement en ligne sécurisé (mode de règlement impératif pour toute inscription à moins de 15 jours du départ),
- Chèque français à l'ordre d'Arcanson : à nous envoyer par courrier,
- Virement (frais à votre charge) : coordonnées disponibles en fin de formulaire.

Par courrier :

Remplissez un bulletin d'inscription et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement. Vous n'avez pas ce bulletin ? Nous pouvons vous le faire parvenir sur simple demande.

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

À réception de votre fiche d'inscription et du règlement, nous traitons votre réservation. Celle-ci vous sera confirmée par courrier électronique ou postal après vérification de l'encaissement du prix réglé et de la disponibilité des prestations à votre date de départ. Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, nous vous rembourserons l'intégralité des sommes versées.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

De notre part :

ARCANSON se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Cette décision vous sera communiquée au plus tard :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse six jours ;
 - 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de deux à six jours ;
- Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

Lorsque vous annulez et quel qu'en soit la raison, il est nécessaire de prévenir Arcanson, et votre assureur, le plus rapidement possible par téléphone et e-mail ou lettre.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

Le montant des frais d'annulation sont les suivants (la **date prise en compte est celle à laquelle ARCANSON a pris connaissance du désistement**) :

- À 31 jours du départ et plus : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 60 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 7 jours : 75 % du montant du séjour.
- À 6 jours du départ et moins : la totalité du montant du séjour.

Le calcul des frais d'annulation est fonction du jour d'annulation et non de l'heure.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription/dossier et du montant des assurances.

Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

NB : Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE

Conformément à la réglementation de notre profession, ARCANSON est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

En outre, nous vous conseillons d'opter pour une couverture :

ASSURANCE ANNULATION et/ou **ASSISTANCE RAPATRIEMENT ET INTERRUPTION DE SEJOUR ET D'ACTIVITES**. Cette(ces) prestation(s) supplémentaire(s) vous sera(seront) facturée(s) séparément. Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation** (2 % du montant du séjour).
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour** (2,5 % du montant du séjour).
- **Assurance Multirisque - Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID** (4.3 % du montant du séjour).

Assurance Annulation :

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ. Les événements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la suppression ou la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol des papiers d'identité
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Dans le cas d'une cause dénommée : une franchise de 30 € / pers. est déduite par l'assureur. Pour toute autre cause justifiée une franchise de 10 % s'applique avec un minimum de 50 € / pers. et de 150 € / dossier.

Dans les cas de mutation professionnelle, de la suppression ou modification des dates de congés payés par votre employeur, de vol de vos papiers d'identité dans les 4 jours précédant votre départ, une franchise de 100 € / personne est applicable.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger. Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Annulation pour cause de COVID déclarée dans le mois précédent le départ (ou pour tout autre épidémie).

Assistance Rapatriement, Interruption d'Activité et de Séjour :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'**Assurinco** sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger jusqu'à 75 000 €,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- un chauffeur de remplacement sous certaines conditions,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € / événement
- l'interruption d'activités jusqu'à 100 € / jour / maximum 3 jours.
- ...

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Frais médicaux sur place
- Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
- Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le livret : "**Assurance Annulation / Assistance Rapatriement et Interruption de séjour et d'activités / Contrat n°4637**" - joint à votre dossier. Il est disponible sur simple demande.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ses prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« **Assistance Rapatriement** ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE
Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.

RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre

RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence